

Trophée Seniors de Beauvallon

12 et 13 septembre 2026

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs amateurs licenciés à la FFG ou à une Fédération étrangère reconnue ayant 50 ans révolus la veille de l'épreuve.

Certificat médical et droit de jeu fédéral annuel à jour auprès de la FFG avant la date limite d'inscription.

Dames : Index inférieur à 21.4 Messieurs : index inférieur à 18.4

Le champ des joueurs sera limité à 108 joueurs dont 30 dames et 11 WC

Il faut réserver en priorité 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions. Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames.

FORME DE JEU

36 trous score maximum (par +4) / 18 trous par jour

Marques Départs : Dames : repères rouges Messieurs : repères jaunes

Départs du 1^{er} tour : par bloc dans l'ordre des index (selon recommandations fédérales), départs du 2nd tour dans l'ordre inverse des résultats du tour précédent.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place de chaque catégorie.

Pour les autres places, départage RMS.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront obligatoirement en ligne **avant le dimanche 30 août 2026** via les liens suivants :

- ✓ Extérieurs : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/2247> - Engagement: 90€
- ✓ Membres : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/2248> - Engagement: 30€

Journée de reconnaissance comprise, à réserver auprès de l'accueil

Tout joueur déclarant forfait 72h avant le début de l'épreuve reste redevable du droit d'engagement.

PRIX

3 Prix Brut Dames / 3 Prix Brut Messieurs

Remise des prix à l'issue de la compétition

COMITE DE L'EPREUVE

Chef Arbitre : Claude PASCAL

Arbitre : à définir

Directeur du Golf : Thomas BOURGEON